

## Nouvelle mobilisation nationale des psychologues Mardi 28 septembre 2021

*à DIJON pour la Bourgogne et ses alentours*

**Malgré la mobilisation massive des psychologues le 10 juin dernier, le ministère de la santé continue de ne recevoir que quelques organisations de son choix et poursuit ses travaux sans en modifier l'orientation.** Il refuse de considérer les liens entre les conditions d'exercice en libéral et la situation dans les différents services publics et les établissements privés, il souhaite étendre les expérimentations de remboursement des actes des psychologues en libéral sur les bases qu'il a déterminé sans la profession : offre fragmentée selon la pathologie et/ou la population, soumise à prescription et contrôle médicaux, rémunérations indécentes... Quand on évoque la situation des psychologues dans les secteurs hospitaliers et médico-sociaux, il oppose une fin de non-recevoir.

**Les psychologues demandent à nouveau l'ouverture de véritables négociations pour l'ensemble de leur profession.**

Crise sanitaire, épuisement professionnel, harcèlement, précarité... La santé mentale des Français se détériore et la demande de soins psychologiques augmente. **Les suivis réalisés par les psychologues, on le sait, ont fait la preuve de leur efficacité** : ils réduisent la souffrance, la surconsommation médicamenteuse, les passages à l'acte violents, le décrochage scolaire...

**Et pourtant, depuis plusieurs mois, une succession de rapports et de mesures sollicite les psychologues tout en mettant en péril leur statut et leurs missions :**

- **Les dispositifs publics et gratuits de soins psychologiques sont démantelés** et de moins en moins accessibles : mise en place de plateformes de tri spécialisées au détriment de renfort et de moyens dans les structures existantes, Centres Médico-Psychologiques débordés par les demandes... Dans le même temps, on oblige les Centres Médico Psycho Pédagogiques pour les enfants et adolescents à réorienter leurs activités vers le handicap et, en faisant fi de l'accompagnement pluridisciplinaire, à évacuer sa population actuelle vers des libéraux qui ne pourront l'absorber. Dans les Maisons de Santé, il faudra travailler à la chaîne et selon des conditions préétablies.
- **Les mesures décidées dans l'urgence par le gouvernement** pour prendre en charge des suivis dispensés par des psychologues en libéral **ne répondent pas aux véritables besoins.** Elles sont ponctuelles, à très court terme et sur des critères sélectifs, tel le chèque psy pour les étudiants. **Le soi-disant « parcours du patient » est en réalité un parcours d'obstacles pour les citoyens et un parcours de contrôle pour le psychologue** : évaluation et prescription par un médecin généraliste (alors que le psychologue n'est pas un paramédical, est libre d'accès et spécialisé dans son domaine) suivi, dans le meilleur des cas, par une orientation vers un psychologue en libéral pour quelques séances balisées et

réévaluables par le généraliste ou le psychiatre. Le patient court d'un professionnel à l'autre pour un nombre de séances très réduit, chronométré, et où la confidentialité n'existe plus.

- **Les citoyens, comme les psychologues, doivent avoir le choix des outils et des méthodes de soins** dans le respect de la déontologie et de la pluralité des approches, ce qui est mis à mal par les mesures avancées.

Le soin psychologique n'est pas un luxe : c'est **un enjeu de santé publique** !  
Comme le soin médical, il doit être accessible à toute la population et dans des conditions adaptées aux spécificités de la profession de psychologue.

## C'est pourquoi nous demandons à nouveau

- **La conservation du libre accès** direct au psychologue pour tous, sans prescription médicale
- **Le renforcement des psychologues dans le service public** (CMP, CMPP...)
- **La prise en charge des consultations des psychologues libéraux par la Sécurité Sociale** sans reste à charge et à un **tarif décent, adapté** à la hauteur du niveau d'étude des psychologues
- **Une révision des diverses anomalies salariales – public comme privé** - qui maintiennent dans la précarité notre profession hautement qualifiée (Master 2 / Doctorat) : grilles salariales non-réévaluées depuis des années, psychologues oubliés du Ségur...
- Le **libre choix** des références théoriques et des méthodes de soins et le **respect** des **formations universitaires**
- La prise en compte de la **diversité spécifique** des champs où nous intervenons (**santé, prévention, travail, social, médico-social, justice** ou encore **éducation nationale** où les psychologues refusent d'être rattachés à un secteur de la santé externalisé et demandent la création d'un véritable service public de la psychologie à l'école, de la maternelle à l'université...)
- **Des décisions concertées avec toutes** les organisations représentatives des psychologues !

**Grève et manifestation unitaire le mardi 28 septembre 2021  
à **DIJON** pour la Bourgogne et ses alentours**

**Rassemblement à 14H devant la CPAM (Tour Elithis, quartier Clémenceau)  
et défilé jusqu'à la Préfecture**

*Sous réserve de l'autorisation de la Préfecture*

### Contacts Presse

Didier PORTHAULT : 06 77 15 14 61

Géraldine PIERRON-ROBINET : 06 28 57 87 01